COMMUNIQUÉ
Lausanne, 13.03.2020

Covid-19 : garantie du service de transport et annulation des prestations touristiques

Suivant les directives émises ce jour par les autorités en vue de limiter la propagation du Covid-19, et soucieuse de participer au recul de la pandémie, la CGN suspend les croisières touristiques et modifie son offre de transport public. Elle poursuit trois objectifs principaux : la garantie de la continuité du service public de transport, la sécurité et la santé de son personnel, et la facilitation du respect des recommandations d'hygiène et de comportement ainsi que des activités des autorités. La CGN remercie d'ores et déjà son personnel pour son engagement et l'ensemble de ses passagers pour sa compréhension.

Croisières touristiques supprimées

L'ensemble des croisières touristiques de la CGN sont supprimées avec effet immédiat. En horaire d'hiver, celles-ci sont déjà limitées au vendredi et au dimanche. Cela concerne ainsi les croisières fondue du vendredi soir à Lausanne et Genève, la croisières Lausanne-Chillon et retour le dimanche, les boucles « Riviera Tour » dans le haut-lac le dimanche, les Geneva Tours les vendredis et dimanches ainsi que la croisière Genève-Nyon le dimanche. Cette suppression est valable au moins jusqu'au 4 avril 2020. De nouvelles indications seront données d'ici début avril.

Transport public renforcé

Sur les lignes de transport public reliant la Suisse et la France, une réorganisation est mise en œuvre afin de garantir la continuité du service entre les rives du lac. Le nombre de personnes embarquées par bateau sera limité pour qu'un siège puisse être laissé libre entre les passagers, comme le recommandent les autorités. La CGN va dès lors déployer des moyens supplémentaires sur la N1 (Lausanne – Evian) et N3 (Nyon – Yvoire) et suspendre la N2 (Lausanne – Thonon).
La ligne N1 va passer à une cadence de 15 minutes aux heures de pointe. Ce sont donc jusqu'à 16 départs qui sont programmés entre la France et la Suisse avant 9h, pour un total de 1200 passagers entre Evian et Lausanne, 400 entre Yvoire et Nyon. Les passagers qui se reporteront sur Evian sont particulièrement encouragés à favoriser les transports publics, et les navettes reliant le parking-relais du stade au débarcadère seront renforcées d'entente avec la Mairie.
Les horaires modifiés sont disponibles sur cgn.ch. Cette nouvelle organisation est valable, sous réserve de nouvelles décisions, jusqu'au 4 avril 2020. La CGN suit de près l'évolution de la situation, des recommandations des autorités, et des décisions de la branche des transports publics.

Remboursement des billets

Tous les clients concernés seront bien entendu intégralement remboursés. Les billets achetés sur internet seront remboursés automatiquement sur la carte de crédit ayant servi à l'achat, sans nécessité pour le client de s'adresser au service clients. Les billets achetés aux points de vente sont remboursés aux points de vente ou par courrier, en envoyant le(s) billet(s) et coordonnées bancaires.

CGN SA
AV.DE RHODANIE 17
CASE POSTALE 390
CH-1001 LAUSANNE
INFO@CGN.CH
WWW.CGN.CH